

LE CELLIER MÉDIÉVAL DE L'HOTEL-DIEU DE COMPIÈGNE

par

Zacharie RENDU

Ce monument qui forme l'objet de cette note est situé entre deux cours, sous le logis des femmes. Il se compose d'une salle voûtée demi souterraine, ayant dix-huit mètres de longueur sur huit mètres de largeur, partagée longitudinalement en deux nefs par un rang de trois piliers ou colonnes cylindriques, espacées de quatre mètres de milieu en milieu. Une voûte d'arête ogivale, divisée en quatre travées symétriques de quatre mètres d'ouverture, règne dans toute l'étendue de la salle et repose d'une part sur les chapiteaux des trois colonnes isolées de quarante centimètres de diamètre, et de l'autre sur des consoles à moitié enclavées dans les murs latéraux enfouis en partie dans le sol exhaussé. Ces colonnes dont on ne peut apercevoir la base ne présentent plus qu'un mètre cinq centimètres d'élévation jusqu'au chapiteau, formé d'un tailloir à tores, d'un tambour décoré et d'un astragale, ayant ensemble trente-trois centimètres de hauteur. On remarque parmi les ornements sculptés sur les tambours: des feuilles d'aristoloche et des fleurs à trois pétales rappelant la fleur de lys dans sa forme primordiale. Des ornements analogues décorent les culs-de-lampe des consoles. Aux arêtes d'intersection des voûtes élevées de 3 mètres 55 sous clef, correspondent des nervures saillantes d'un profil simple et presque rectangulaire. Ce vaste cellier ne tirait au jour que d'un côté, au moyen de trois petites baies carrées de cinq centimètres d'ouverture pratiquées au fond de niches dont les parois sont évasées et surmontées d'un linteau horizontal avec raccordement en quart de cône. Les embrasures ont quatre-vingt-dix centimètres de longueur à l'intérieur. Trois autres soupiraux de forme moderne, ont été récemment percés dans le pan de mur opposé. Deux escaliers en pierre de taille dont l'un est condamné ont été construits aux deux extrémités de cette salle.

Les premières questions qui se présentent à l'esprit, à l'inspection de ces curieux vestiges de l'un des plus grands édifices de Compiègne, sont celles-ci: à quelle époque en remonte la construction? Quelle en a dû être la destination? A en juger par la forme évasée des arcs ogivaux et eu égard à la simplicité et au style des ornements des chapiteaux des colonnes, on serait tenté d'admettre que cette salle est antérieure aux constructions de saint Louis, et qu'elle a dû faire partie du bâtiment du prieuré existant dès le IXe siècle, dans les anciennes dépendances du palais de Charles le Chauve. Toutefois on ne saurait reconnaître dans la salle en question le caractère de l'architecture romane proprement dite, en usage au IXe siècle, en sorte qu'on devrait lui assigner une date plus récente et admettre qu'elle a pu être construite dans le courant du XIIe siècle. L'espèce de fleur de lys qui figure sur le chapiteau central des colonnes ne contrarierait pas cette opinion; car on sait que, dès le règne de Louis le Jeune, cet emblème, en nombre illimité, figurait dans les armoiries royales, et que ce ne fut que sous Charles VI, lorsque le nombre en fut réduit à trois sur l'écusson de France, que la fleur de lys prit la forme héraldique et conventionnelle qu'elle a conservée depuis. Quant à l'objet de la seconde question, il serait plus facile d'indiquer à quelle destination la salle n'a pu être propre, que d'en préciser l'usage: ainsi l'absence de niches, retable d'autel, de crédence, de piscines et de toute ornementation religieuse, montre suffisamment qu'il ne s'agit pas d'une chapelle, ni d'une crypte comme il se trouvait sous beaucoup d'églises du XIIe siècle. La petitesse et la rareté des baies, qui ne laissent pénétrer dans l'intérieur qu'un faible jour et le manque absolu de foyer et de cheminée, ne permettent pas non plus de supposer que ce local ait pu servir de salle d'armes, d'atelier, de dortoir ou d'infirmier. Il est donc présumable qu'il a reçu, dès l'origine la même destination qu'on lui voit encore aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, cette salle, par ses belles proportions et d'après les faits historiques auxquels se rattache sa construction, mérite de fixer l'attention des archéologues qui depuis longtemps ont exprimé le voeu d'en voir déblayer le sol jusqu'à son ancien niveau de manière à mettre à nu les bases enfouies des colonnes. C'est pour essayer de répondre à ce voeu que l'auteur de ces notes a fait pratiquer, en février dernier, des sondages, à plus de 50 centimètres de profondeur, dans le sol du cellier. Ces fouilles ont mis au jour les bases des colonnes. Ces bases se composent d'un socle en partie carrée de 64 centimètres de côté et 18 centimètres de haut et d'un creusement de forme octogonale, composé d'un tore méplat reposant sur un chanfrein et surmonté d'une gorge ou cavet, le tout mesurant 14 centimètres de hauteur. Il suffirait donc d'enlever de 40 à 50 centimètres de terre pour dégager les trois dernières marches des escaliers enfouies dans le sol, redonnant au monument la hauteur primitive.

Bibliographie (donnée par Zacharie Rendu): Taylor, Nodier et Catton; Rouyer; Delaborde et Guettard; Vitet; *revue des Beaux Arts*; Carlier; Didron; Corblet; Pelassy de l'Ousle, Graves, Lambert de Ballyhier, Ewig; *Bulletins* de la Société Historique et des Antiquaires de Picardie; archives de Picardie; Instructions ministérielles pour les M.H. (de Gasnier). Manuscrits: de Cayrol, Escuyer, Poullétier,...

Zacharie Rendu, né à Francières en 1832, mort en 1897, est inhumé à Margny-lès- Compiègne. Membre du conseil municipal, fondateur, en 1867, de la société des Sauveteurs de l'Oise, cet architecte des hospices participa aux travaux de la Société historique presque depuis sa fondation et la présida en 1883. Une bibliographie est donnée dans sa notice nécrologique, P.V.S.H.C., t.VI, 1897, pp. 30-35.

Ce texte provient d'un manuscrit conservé par la Bibliothèque Saint-Corneille (SHC 45, pièce 38), lecture en fut faite, en l'absence de l'auteur, par A.Sorel, lors de la séance du 15 mars 1893, P.V.S.H. II, 1893, p.41 à 42. Au cours de cette séance, Méresse rappela que: 1) le sol du cellier a dû être relevé car l'eau monte au-dessus chaque hiver 2) s'il n'y a pas d'ouvertures anciennes du côté nord c'est parce que le cloître des religieuses se trouvait de ce côté.

Le docteur Ozanne ne fait que résumer la communication ci-dessus, pp. 90-91 dans son étude sur *L'Hôpital Saint-Nicolas du Pont de Compiègne*, présentée à la Société historique en 1930 et publiée en 1933. Selon le témoignage de Jean Desmarest (1898-1990), architecte bien connu de notre société, on put accéder à cette salle jusqu'à la dernière guerre, par un escalier partant de la chapelle. Jean Philippet (1901-1988), architecte chargé du plan de reconstruction de Compiègne, rappelait que ce cellier, dont la voûte avait été crevée par les bombardements, fut en partie comblé par les déblais, alors qu'en un autre temps on l'aurait restauré. Une des planches de *l'Histoire du palais de Compiègne*, publiée en 1862 par J. Pellassy de l'Ousle, représente ce cellier qui fut classé Monument Historique le 15 mars 1921. Ne pourra-t-on pas un jour dégager et rendre accessible ce superbe témoin de notre histoire?